CONSEIL DE QUARTIER PLAINE-LAGNY
Compte-rendu de la réunion du 8 janvier 2024

**Participants**
M$^{mes}$ Sheila Fikrin Franca Husson, Marie-Pierre Massé, Phuong Vasseux
MM. Charles Attar, Joël Guillamot, Baptiste Paul, Jonathant Thébault

## I. Présentation de la Course des Triporteurs

Projet porté par Guillaume Le Du, conseiller de quartier Gambetta, qui demande une participation financière du Conseil de quartier Plaine-Lagny à hauteur de 2000 €, l'évènement devant se dérouler sur le Cours de Vincennes le 22 septembre 2024, entre le carrefour Cours de Vincennes/boulevard Davout/boulevard Soult, et la place de la Nation.

Le Conseil de Quartier trouve l'idée séduisante, cela permettra de créer un évènement festif dans le quartier.
Il est demandé d'envisager que l'exposition photos se déroule à la bibliothèque Assia Djebar.

Prévoir une délibération et un vote lors d'une prochaine réunion du CQPL.

Cf compte-rendu et dossier de presse en annexes.

## II. Forêt urbaine sur la Petite Ceinture

La Commission au sein du conseil de quartier en charge du suivi de ce dossier est toujours en attente d'une réponse de la mairie et de la DEVE suite au signalement à l'automne d'une portion qui offrira, si aucun aménagement n'est prévu, une vue directe sur les appartements du 110 rue des Grands Champs, ce qui est une atteinte à l'intimité des résidants.

Concernant le nom du Parc, la Mairie indique que la Ville de Paris semblerait faire le choix de ne pas personnaliser les grands espaces verts, le parc prenant le nom de « Bois de Charonne ».

## III. Commission voirie et sécurité

**Problème non réglé des scooters garés sur les trottoirs**

Les scooters encombrent toujours les trottoirs devant le 49 rue des Maraîchers, le 26 rue des Maraîchers avec la salle de sport, et tout particulièrement devant l'arrêt de bus Maraîchers, où l'atelier de réparation de scooter au 42 rue des Pyrénées a annexé trottoirs et chaussée des deux côtés de la rue des Pyrénées et de la rue des Grands Champs. Les enfants de l'école du 44 rue des Pyrénées, les collégiens de Lucie Faure, les personnes à mobilité réduite sont contraints de slalomer entre les scooters.

Explication des agents chargés des contraventions : ils ne verbalisent pas

- les engins stationnés sur les trottoirs,

- ni ceux garés sur la chaussée dont la plaque est tournée vers le trottoir.

**Ramassage des feuilles mortes**

Pluie et feuilles mortes par terre ne font pas bon ménage et sont un danger pour les piétons, mais les services de la mairie semblent l'ignorer.

Propreté :

Les rues sont toujours sales malgré les signalements dans ma rue
Il est signalé des dégradations de murs par la laveuse.
Pour les cas répétitifs non solutionnés, il conviendrait d'adresser un mail à Mme Claire TAUPIN.

## IV. Commission Culture

L'avancement du projet de fresque sur le mur du 30 rue des Maraîchers est conditionné par la réponse de la Mairie quant à la possibilité d'un financement sur le budget d'investissement du CQPL.

Il est proposé d'élargir l'appel à projet aux associations qui regroupent les artistes urbains comme ARTAZOI.

## V. Commission végétalisation

Entre les plants qui n'ont pas été livrés ou se sont égarés à la mairie et ceux qui ont été volés, à l'exception de ceux qui comportaient des épines, il va falloir passer une nouvelle commande début 2024.

Selon la mairie, en la personne de M Roger, il est désormais possible de peindre les potelets dans le quartier, et de les fleurir en privilégiant des sacs en jute comme contenant, de préférence aux boîtes de conserve.

# VI. Communication

Il est proposé-d'élargir l'accès à la boîte mail du CQPL et non plus le limiter aux secrétaires, et de lancer un compte Instagram et X du CQPL.

Un membre du CQ demande que tout émetteur de mail depuis la boîte mail du conseil de quartier n'oublie pas de signer car il engage tous les autres membres du conseil de quartier.
La Mairie indique que cela relève du règlement intérieur des CQ, en précisant que tous les autres CQ ne personnalise pas ces envois, puisque toute communication de décisions du CQ doit avoir fait l'objet d'une validation par ses membres.

Présentation de la Nouvelle Charte : la Mairie informe que quelques jours supplémentaires sont donnés aux CQ pour faire remonter leurs observations et propositions. (mail à M.GAIGNARD)
Des membres du CQ expriment leur avis favorable aux propositions du CQ de Belleville.
La restitution et la présentation de la Charte définitive se tiendra le samedi 20 janvier.

Le CQPL discutera d'un règlement intérieur. Il a été demandé celui du CQ de Gambetta.